

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du Vendredi 2 décembre 2016

OL/IL
2016-1117

L'an deux mil seize, le vendredi deux décembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de Trouville-sur-Mer se sont réunis à la Mairie sur convocation adressée le 25 Novembre 2016, et sous la présidence de Monsieur Christian CARDON, Maire.

Conformément à l'article L 2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales la séance était publique.

ETAIENT PRESENTS : M. Cardon, Maire ; Mme de Gaetano, Mme Outin, M. Quenouille, Mme Cordier, M. Moustardier, Mme Poidevin, M. Briard, Adjoint ; Mme Grosjean, M. Revert, Mme Blassel, M. Auger, Mme Fresnais, M. Thomasson, Mme Chavagné, M. Guilet, Mme Duchange, M. Armanet, Mme Thimon, Mme Guillon, M. Lehot, M. Luquet.

ABSENTS EXCUSES : M. Zivacco (pouvoir à M. Cardon), M. Dubois (pouvoir à Mme Chavagné), M. Cervoni (pouvoir à M. Lehot), Mme Schemla, M. Plattier (pouvoir à M. Luquet).

Le Conseil Municipal désigne Mme Chavagné comme secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré :

- **Adopte la décision modificative n° 4 – Budget Ville 2016**
Votent contre : Mme Guillon, M. Lehot (+ pouvoir de M. Cervoni)
Les autres membres du Conseil Municipal votent pour.
- **Autorise le Maire à solliciter des subventions auprès de l'Etat, du Conseil Régional de Normandie, du Conseil Départemental du Calvados et d'autres organismes, pour la réalisation d'une salle de motricité à l'école primaire René Coty**
Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Fixe les tarifs municipaux pour l'année 2017**
Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Fixe les tarifs municipaux pour l'année 2017 assujettis à la TVA**
Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Autorise le Maire à mandater les sommes dues aux fournisseurs, à hauteur de 25 % des investissements inscrits au budget primitif 2016, dans l'attente du vote du budget primitif 2017**
Délibération adoptée à l'unanimité.

- **Octroie des avances de subventions**
Ne prend pas part au vote : M. Auger
Les autres membres du Conseil Municipal votent pour.
- **Octroie une subvention compensatoire à l'Association Retraite Active**
Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Octroie une subvention compensatoire à l'Association « Atelier Autres Terres »**
Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Octroie une subvention compensatoire à l'Association « Centre Nautique de Trouville-Hennequeville (CNTH) »**
Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Octroie une subvention compensatoire à l'Association « Ensemble Vocal de Trouville-sur-Mer »**
Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Approuve le renouvellement d'une convention de partenariat entre la ville de Trouville-sur-Mer et l'Association « Ensemble Vocal de Trouville-sur-Mer »**
Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Octroie une subvention compensatoire à l'Association « Maison des Jeunes de Trouville-sur-Mer »**
Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Octroie une subvention compensatoire à l'Association « La Compagnie PMVV Le Grain de Sable »**
Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Approuve la convention de partenariat entre la ville de Trouville-sur-Mer et l'Association « La Compagnie PMVV Le Grain de Sable »**
Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Octroie une subvention compensatoire à l'Association « USEP des écoles de Trouville-sur-Mer »**
Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Octroie une subvention compensatoire à l'Association « Trouville Olympique Natation »**
Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Octroie de subventions 2016**
Délibération adoptée à l'unanimité.

▪ **Supprime la régie de recettes « concessions de cimetières » à effet du 1^{er} janvier 2017**

Délibération adoptée à l'unanimité.

▪ **Octroie des subventions pour la stérilisation des œufs de goélands argentés**

Délibération adoptée à l'unanimité.

▪ **Autorise le maintien de la gestion communale de l'EPIC Office de Tourisme de Trouville-sur-Mer sous réserve de la promulgation de la loi de modernisation, de développement et de protection des territoires de montagnes**

Délibération adoptée à l'unanimité.

▪ **Autorise la mise à disposition de matériels nécessaires à l'exercice de la compétence transférée « Collecte des ordures ménagères et des déchets assimilés » - Autorise la signature de procès-verbaux contradictoires**

Délibération adoptée à l'unanimité.

▪ **Fixe les tarifs 2017 des délégations de service public pour l'exploitation en sous-concessions d'activités de la plage naturelle de Trouville-sur-Mer – lots : Tennis, Mini-Golf, Ecole de surf, Manèges, Elasto-trampolines, Kayak, Club de plage**

Délibération adoptée à l'unanimité.

▪ **Approuve le bilan de la concertation préalable à l'aménagement d'ensemble des secteurs habitat (1 AUcp1*) et activités (1 AUE) d'Hennequeville**

Abstention : M. Luquet (+ pouvoir de M. Plattier)

Les autres membres du Conseil Municipal votent pour.

▪ **Approuve les conclusions des études préalables relatives aux enjeux et objectifs de l'opération habitat (secteur 1 AUcp1*) d'Hennequeville, à son périmètre, son programme prévisionnel et son économie de projet ; Valide la poursuite du projet dans le cadre d'une Zone d'Aménagement Concerté, à vocation principale d'habitat, sous le mode de réalisation de la concession d'aménagement ; Délimite le périmètre d'intervention de la future ZAC ; Indique que le programme prévisionnel global de constructions porte sur environ 35 000 m² de surface de plancher, soit un nombre de logements prévisionnels d'environ 340 à 350 logements**

Abstention : M. Luquet (+ pouvoir de M. Plattier)

Les autres membres du Conseil Municipal votent pour.

▪ **Approuve les conclusions des études préalables relatives aux enjeux et objectifs de l'opération activités (secteur 1AUE) d'Hennequeville, à son périmètre, son programme prévisionnel et son économie de projet ; Valide la poursuite du projet dans le cadre d'une Zone d'Aménagement Concerté, à vocation principale d'activités, sous le mode de réalisation de la concession d'aménagement ; Délimite le périmètre d'intervention de la future ZAC ; Indique que le programme prévisionnel global de constructions porte sur environ 35 000 m² de surface de plancher à vocation artisanale, commerciale et de services, pour une surface cessible de 47 000 m².**

Abstention : M. Luquet (+ pouvoir de M. Plattier)

Les autres membres du Conseil Municipal votent pour.

▪ **Autorise le Maire à lancer la consultation d'aménageurs relative à l'aménagement du secteur d'activités (1AUE) d'Hennequeville et crée une commission ad'hoc ;**

Délibération adoptée à l'unanimité.

▪ **Modifie le tableau des effectifs 2016 et approuve le tableau des effectifs au 1^{er} janvier 2017**

Délibération adoptée à l'unanimité.

▪ **Fixe le régime indemnitaire de la Ville de Trouville-sur-Mer – Année 2017**

Délibération adoptée à l'unanimité.

▪ **Autorise des mises à disposition de personnel auprès de l'EPIC Office de Tourisme de Trouville-sur-Mer**

Délibération adoptée à l'unanimité.

▪ **Autorise une mise à disposition de personnel auprès de l'association « USEP des écoles de Trouville-sur-Mer »**

Délibération adoptée à l'unanimité.

▪ **Autorise l'adhésion au Comité National d'Action Sociale - Année 2017**

Délibération adoptée à l'unanimité.

▪ **Accepte le don de la sculpture « Parole Piégée » à la Ville de Trouville-sur-Mer**

Délibération adoptée à l'unanimité.

- **Autorise la signature d'un avenant à la Convention de souscription avec la Fondation du Patrimoine**

Délibération adoptée à l'unanimité.

- **prend acte du retrait du dossier portant autorisation de signer une convention d'arrosage des arbres en pots du parc de stationnement place Maréchal Foch à Trouville-sur-Mer.**

- **Approuve le règlement intérieur du gymnase Maudelonde**

Délibération adoptée à l'unanimité.

- **Approuve le renouvellement d'une convention avec le Docteur Ménard**

Délibération adoptée à l'unanimité.

- **Autorise la signature d'une convention de prestation de service unique pour l'accueil du jeune enfant avec la mutualité sociale agricole (MSA) Côtes Normandes**

Délibération adoptée à l'unanimité.

- **Adopte la motion contre les opérations de dragage du grand port maritime de Rouen (GPMR) et l'immersion des sédiments sur les sites de Machu, zone intermédiaire et zone temporaire amont**

Délibération adoptée à l'unanimité.

Affaires diverses :

- **Prend acte des informations portant sur la Délégation de service public pour l'exploitation en sous-concessions de plusieurs lots et activités de la plage naturelle de Trouville-sur-Mer – Rapport annuel du sous-Concessionnaire du lot n° 3 – Ecole de surf SARL North Shore Surf School – Exercice 2015 ;**

- **Prend acte des informations sur un contentieux**

- **Prend acte des informations portant sur la modification des modalités d'élection au Conseil des Jeunes**

- **Prend acte des informations sur les décisions prises par le Maire en vertu d'une délégation donnée par le Conseil Municipal - Affaires foncières**

▪ **Emet un avis favorable à l'autorisation de déroger de manière collective à la règle du repos dominical des salariés des commerces de détail de denrées alimentaires, dans la limite des douze dimanches fixés - Année 2017**

Abstention : Mme Guillon

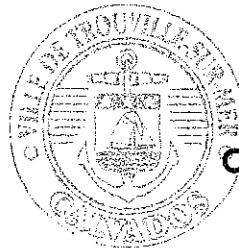
Les autres membres du Conseil Municipal votent pour.

▪ **Octroie une subvention complémentaire à l'Association « Sportive de Trouville-Deauville »**

Ne prend pas part au vote : M. Auger

Les autres membres du Conseil Municipal votent pour.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME



LE MAIRE


Christian CARDON

Affiché le : 9 décembre 2016

Retiré le :